CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3865** **VALABLE JUSQU'AU** **29/05/2027**

ÉDITÉ LE 06/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE
Siret : 326 648 615 00010
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9225816
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 336255

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 336255

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ENTREPRISE ROGER MARIN ET FILS

21 AVENUE DU ROUSSILLON
11260 CAMPAGNE-SUR-AUDE

Téléphone : 04 68 20 04 74 **Fax :**
Portable : 06 89 34 88 22
Responsabilité légale :
TOLLON JEAN-CLAUDE GÉRANT

Site Internet : https://www.rogermarinetfils.fr/
E-mail : marin@ets-marin.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 859 740 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	20/04/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	20/04/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		20/04/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		20/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	03/10/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 13:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E3865** **VALABLE JUSQU'AU** **29/05/2027**

ÉDITÉ LE **06/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983
Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE

Siret : **326 648 615 00010**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9225816

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 336255

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 336255

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ROGER MARIN ET FILS**

21 AVENUE DU ROUSSILLON
11260 CAMPAGNE-SUR-AUDE

Téléphone : 04 68 20 04 74 **Fax :**
Portable : 06 89 34 88 22

Site Internet : https://www.rogermarinetfils.fr/
E-mail : marin@ets-marin.com

Responsabilité légale :
TOLLON JEAN-CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/10/2023
o Isolation des combles perdus	03/10/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 13:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.